



La manufacture d'instruments de musique

L'origine : Pierre-Louis Gautrot

Gautrot commence son activité artisanale à Paris en 1845, en achetant la boutique d'instruments de musique d'Auguste Guichard, son beau-frère. À partir de 1851, il exploite une fabrique d'instruments de musique à Paris, 60 rue



Saint-Louis, dans le Marais. En 1855, Gautrot s'installe à Château-Thierry en achetant une usine dans laquelle la plus grande partie de ses instruments seront fabriqués, et un terrain qu'il agrandit de 1859 à 1874 et qui atteindra 4 ha. Cette fabrique est située au bord de la Marne, dans le Faubourg de Marne. Gautrot introduit la machine à vapeur dans ses ateliers. Il modernise la production par la division du travail. Gautrot innove et obtient une quarantaine de brevets au cours de sa carrière, ainsi que de nombreuses récompenses, dont des médailles d'argent aux Expositions Universelles de Paris en 1855 et 1867. Il entretient dès 1857 une fanfare à Château-Thierry, constituée de 36 de ses employés, qui donne des représentations régulières et il fonde même en 1867 une revue de musique militaire : *L'INSTRUMENTAL*.

1881-1883 : de Gautrot à Couesnon

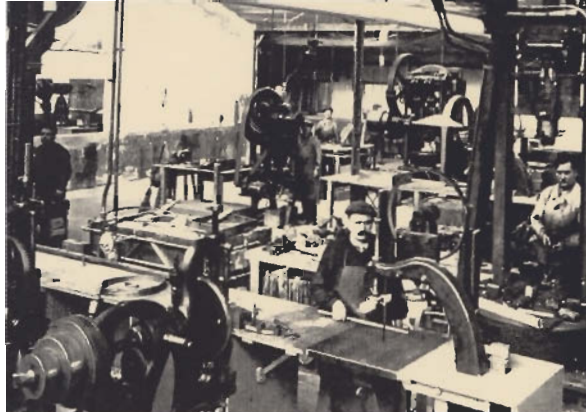
Gautrot installe son siège social ainsi qu'une fabrique importante et un lieu de vente, en 1881, au 94 de la rue d'Angoulême (aujourd'hui rue Jean-Pierre Timbaud) à Paris, bien qu'implanté principalement à Château-Thierry. Ce bâtiment vient d'être inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le 5 août 1881, Gautrot achète la célèbre entreprise d'instruments de musique Triebert, en faillite. En novembre 1882, Les époux Gautrot décèdent. Une de leurs filles, Mathilde épouse Amédée Couesnon, à Château-Thierry, en 1874. Le couple Couesnon-Gautrot hérite de la nouvelle usine de Paris, des instruments de musique, des brevets, de la musique éditée et gravée... L'usine de Château-Thierry est achetée par le père d'Amédée, Félix Couesnon.

Couverture du catalogue Couesnon vers 1900.





Vue intérieure de l'usine Couesnon,
un patrimoine industriel disparu.



Un nom, un savoir-faire

Couesnon : une entreprise en expansion

L'entreprise Couesnon est donc l'héritière de la manufacture Gautrot. Elle devient Couesnon et Cie en 1888, après la mort de Félix Couesnon. Jusqu'à la guerre 1914-1918, c'est une période d'apogée. À l'Exposition Universelle de Paris 1900, Couesnon et Cie, est hors concours. Amédée Couesnon est membre du jury. Couesnon et Cie invente également des instruments de musique, notamment en 1895 la flûte à perce carrée et dans les années 1920, un curieux Couesno-phone, proche du saxophone. L'entreprise continue de grandir, malgré l'importation d'instruments étrangers : plus de mille employés avant 1914, dont 600 à Château-Thierry. Outre la maison de Paris, Couesnon compte 6 usines et emploie 1100 employés. Mais la société souffre de la crise de 1929 : la moitié de sa production étant exportée aux Etats-Unis où le jazz est en plein essor.



Amédée Couesnon
(1850 - 1931)

Dans les années 1929-1934, Couesnon représente la diffusion des disques et phonographes COLUMBIA. Dans les années 1930, l'usine Couesnon quitte le bord de Marne, aujourd'hui quai Amédée Couesnon, pour s'installer avenue

d'Essômes, à la place de la fabrique de chaussures Pinet, aujourd'hui occupée par un supermarché. En 1936, l'entreprise en difficulté vend son usine parisienne à L'Union Fraternelle des Métallurgistes. Elle se replie sur Château-Thierry et connaît par la suite diverses vicissitudes. En 1979, un incendie détruit les bâtiments et les archives. En 1999, c'est le dépôt de bilan. L'entreprise, reprise par une ancienne employée, est transportée à Etampes-sur-Marne, sous le nom P.C.M. Couesnon. Elle emploie 17 salariés et perpétue un savoir-faire artisanal et une marque.

La politique salariale chez Couesnon

Amédée Couesnon est député, radical-socialiste, entre 1907 et 1919 et Conseiller Général de 1910 à 1931. Sa politique salariale est ouverte et innovante pour l'époque. En 1921, il réorganise l'entreprise pour améliorer la situation matérielle de son personnel, l'intéresser à ses affaires et le faire participer à sa prospérité. Les dispositions sont les suivantes : sursalaire, participation aux bénéfices, allocations et primes diverses, comité consultatif, cantine et société d'achats en commun. Cette politique a favorisé le développement du mouvement coopératif.

Pour en savoir plus : Thomas Le Roux. *Le facteur d'instruments de musique Couesnon dans la maison des métallos, 1881-1836*. Centre de documentation du musée de la musique. Paris, 2001.



Château-Thierry